



EURO-MEDITERRANEAN HUMAN RIGHTS NETWORK
RÉSEAU EURO-MÉDITERRANÉEN DES DROITS DE L'HOMME
الشبكة الأوروبية - المتوسطية لحقوق الإنسان



un programme conjoint
OMCT **fidh**
L'Observatoire pour la
Protection des Défenseurs
des Droits de l'Homme

ALGERIE : L'Observatoire et le REMDH soulagés suite à la libération de Noureddine Belmouhoub, après presque 72 heures de disparition

Copenhague-Paris-Genève, 26 octobre 2011 - L'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme, programme conjoint de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) et de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) et le Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme (REMDH) se félicitent de la libération du défenseur des droits de l'Homme, Noureddine Belmouhoub, porte-parole du Comité de défense des ex-internés des camps de sûreté (CDICS), près de trois jours après son enlèvement et sa séquestration dans un lieu secret par des membres des services de sécurité. Cependant, nos organisations dénoncent vivement la résurgence de ces pratiques odieuses à l'encontre des militants des droits de l'Homme en Algérie.

Durant trois jours, N. Belmouhoub, qui avait été enlevé dans la rue à Alger le 23 octobre en plein jour devant témoins, a été séquestré dans un lieu inconnu. Le 26 octobre, vers 3 heures du matin, il a été relâché en pleine rue près du cimetière d'El Alia (banlieue est d'Alger). D'après son témoignage, il aurait été retenu dans un lieu secret par des éléments de la police politique. Durant cette période, il a subi des insultes et des pressions de la part des personnes qui le retenaient et qui lui ont reproché d'avoir déposé en 2001 une plainte contre le général Khaled Nezzar, ancien ministre de la défense nationale entre 1991 et 1993, Ces mêmes personnes ont tenté de lui faire signer une déclaration sur l'honneur afin qu'il retire sa plainte. A ce jour, la justice algérienne n'a donné aucune suite à cette plainte pour torture. L'Observatoire et le REMDH rappellent qu'entre le 20 et le 21 octobre 2011, le général Nezzar a été auditionné par le Ministère public de la Confédération suisse, suite à une plainte pour « *suspicion de crime de guerre* » déposée par deux citoyens algériens soutenus par l'organisation TRIAL. Nos organisations rappellent que N. Belmouhoub a recensé des centaines de cas d'anciens internés dans les camps de sûreté dans le sud de l'Algérie où il avait aussi été détenu en 1992 et regrettent que les autorités recourent encore en 2011 à ce type de pratiques rétentrices des droits les plus fondamentaux.

Devant l'échec de leur tentative d'intimidation, et au vu des réactions nationales et internationales, N. Belmouhoub a finalement été relâché. Durant toute cette période, sa famille est restée sans nouvelles de son sort, malgré les démarches entreprises auprès des autorités concernées ; ni la gendarmerie, ni la police, ni le Département du renseignement et de la sécurité (DRS) n'avaient donné d'information sur son sort, ou confirmé son arrestation. L'Observatoire et le REMDH se félicitent de la libération ce jour de Noureddine Belmouhoub et remercient toutes les personnes, organisations et institutions qui sont intervenues en sa faveur.

L'Observatoire et le REMDH dénoncent vivement la résurgence de ces pratiques odieuses ayant pour but d'intimider les défenseurs des droits de l'Homme en Algérie et les entraver dans leur lutte pour établir la vérité, la justice et la réparation des crimes graves commis pendant les années 90. Nos organisations appellent les autorités algériennes à :

- garantir en toutes circonstances la protection des défenseurs des droits de l'Homme, conformément à la Déclaration des Nations unies sur les défenseurs des droits de l'Homme et aux autres instruments internationaux ratifiés par l'Algérie;
- mener une enquête indépendante sur l'enlèvement et les actes de harcèlement subi par N. Belmouhoub afin que leurs auteurs soient identifiés, dûment jugés et sanctionnés conformément à la loi algérienne et aux dispositions internationales en matière de protection des droits de l'Homme.



Défenseur des droits de l'Homme algérien, Noureddine Belmouhoub est porte-parole du Comité de défense des ex-internés des camps de sûreté (CDICS). Il est aussi parmi les membres fondateurs du Front du changement national, un mouvement créé en mars 2011 par des défenseurs des droits humains et des militants algériens qui œuvrent en faveur d'un changement démocratique et pacifique du régime.

Contacts :

FIDH : Karine Appy / Arthur Manet : + 33 1 43 55 25 18

REMDH : +45 32 64 17 00

OMCT : Delphine Reculeau : + 41 22 809 49 39